

---

# BULLETIN OFFICIEL

DES

## ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

ET DU

### PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ ET DÉPENDANCES.

---

**ANNÉE 1865. — N° 8.**

---

#### SOMMAIRE.

Numéros.	Pages.
<b>140.</b> Arrêté du 22 août 1865, autorisant une nouvelle émission de bons de caisse montant à la somme de 69,000 fr.....	81
<b>141.</b> Arrêté du 30 août 1865, nommant une commission chargée d'examiner l'aptitude des marins qui se destinent au commandement des navires du Protectorat.....	82
<b>142.</b> Ordonnance du 31 août 1865, faisant juger par la cour des Toohitu le nommé Rora, accusé de coups et blessures ayant occasionné la mort.....	83
<b>143.</b> Arrêté du 31 août 1865, nommant provisoirement M. Izarn, sous-lieutenant d'infanterie de marine, substitut du Procureur impérial, pendant la durée de la mission confiée à M. le lieutenant Laurencin, titulaire de l'emploi.....	84
<b>144 et 145.</b> Nominations, mutations, etc.....	84

---

**N° 140.** — *ARRÊTÉ du 22 août 1865, autorisant une nouvelle émission de bons de caisse montant à la somme de 69,000 fr.*

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Vu l'arrêté du 25 juillet 1865, autorisant une émission de deux mille deux cent vingt bons de caisse pour une valeur de 3,000 condors ou de cent cinquante mille francs, à raison de 50 francs le condor;

Considérant que les données approximatives sur lesquelles a été calculée cette émission étaient au-dessous du chiffre réel de l'existant